



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE MERCREDI 26 JUILLET 2023

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité, le mercredi 26 juillet 2023 à 8h30, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance, monsieur le maire Jean-Claude Boyer, madame et messieurs les conseillers Gilles Lapierre, Sylvain Cazes, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana.

Sont absents à cette séance, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Chantale Boudrias et Johanne Di Cesare.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Me Sophie Laflamme, greffière et directrice générale adjointe est présente.

381-07-23

**SOUSSIONS – RECONSTRUCTION DE LA RUE LEFEBVRE –
2022GÉ09-AOP**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de soumissions publiques pour les travaux de reconstruction de la rue Lefebvre;

CONSIDÉRANT que onze (11) soumissions ont été reçues et que les soumissionnaires sont les suivants :

Soumissionnaires	Montant (\$) (taxes incluses)
CBC2010 inc.	3 475 000,00 \$
Les Entreprises Michaudville inc.	3 492 000,00 \$
Location d'Angelo inc.	3 575 000,00 \$
Univert paysagement inc.	3 817 861,36 \$
Gérald Théoret inc.	3 876 619,57 \$
Excavation CivilPro inc.	3 990 500,00 \$
Groupe M. Potvin	4 056 551,25 \$
Excavation E.S.M. inc.	4 090 141,92 \$
MSA Infrastructures inc.	4 130 394,09 \$
175784 Canada inc. (Bricon)	4 174 567,49 \$
Construction J.P. Roy inc.	4 273 587,65 \$



No de résolution
ou annotation

Il est PROPOSÉ par madame Natalia Zuluaga Puyana ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De décréter des travaux de reconstruction de la rue Lefebvre, comprenant notamment, le remplacement de la conduite d'aqueduc, la réhabilitation du réseau pluvial et sanitaire, la reconstruction et l'élargissement de la chaussée ainsi que l'ajout de bordures et d'éclairage urbain décoratif.

D'octroyer le contrat pour la reconstruction de la rue Lefebvre, au plus bas soumissionnaire conforme, soit CBC2010 inc., aux prix unitaires et forfaitaires soumissionnés. Ce contrat est accordé aux conditions prévues du document d'appel d'offres portant le numéro 2022GÉ09-AOP et à la soumission retenue.

La valeur approximative de ce contrat est de 3 475 000,00 \$, taxes incluses.

D'autoriser le directeur du Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique, le directeur adjoint - Bureau de projets ou le chargé de projets à signer, pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du règlement numéro 1750-22 (poste budgétaire 02-750-10-392).

Que cette résolution constitue la résolution exigée en vertu de la *Loi sur les travaux municipaux*.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu et aucune question n'a été reçue.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Sophie Laflamme, greffière